

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

B1 B1V B2 B2V

(3 jours - 21h)

L'habilitation électrique B1 B1V B2 B2V est obligatoire pour tout personnel devant effectuer des consignations, déconsignations, mises hors tension, remises sous tension, gestions des procédures d'accès, de suivi et contrôles correspondants.

La formation habilitation électrique B1 B1V B2 B2V répondant à la norme NF C 18-510, d'une durée conseillée de trois jours, soit 21 heures, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Suite à la formation habilitation électrique B1 B1V B2 B2V et en cas d'avis favorable, une attestation de formation et un titre d'habilitation électrique vous seront remis.

PROFIL

Personnel devant exécuter des opérations d'ordre électrique sous la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale ou d'un chargé d'opérations spécifiques.

Personnel devant diriger des travaux d'ordre électrique et d'ordre non électrique.

PRE-REQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NFC 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation B1 - B2 - B1V - B2V Essai.
- Connaître les procédures de travaux ou d'essais dans un environnement électrique.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux travaux hors tension ou au voisinage sur des ouvrages ou des installations électriques.

PROGRAMME

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, etc...).
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.

- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc ...).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension ainsi que les autres documents associés.
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Principes généraux de prévention à appliquer.
- Évaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Déroulement - évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

À l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

- Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.